



## BULLETIN D'ADHÉSION des Personnes physiques Année 2024

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Tél. fixe: ..... Téléphone mob: .....  
Courriel : .....@.....

**J'adhère au Musée du Chemin de fer "HistoRail®" , et je choisis d'être**  
selon le procédé rempli à ordinateur ou la main , **mettre en gras** le montant ou **cocher** la case ↓

1. Membre Bienfaiteur	50,00 €	<input type="checkbox"/>
2. a - Membre Actif	30,00 €	<input type="checkbox"/>
2. b - Membre Actif : cheminot ou associations ferroviaires (*)	25,00 €	<input type="checkbox"/>
3. Membre Sympathisant	20,00 €	<input type="checkbox"/>
4. Jeune modéliste ( de 13 à 16 ans )	10,00 €	<input type="checkbox"/>
5. Sympathisant Enfant ( - 12 ans )	5,00 €	<input type="checkbox"/>
→ J'ajoute un <b>don</b> avec <b>reçu fiscal</b> pour HistoRail® <i>Voir les explications ci-dessous <sup>1</sup></i>	..... €	<input type="checkbox"/>

**TOTAL** par chèque, CB, virement bancaire (**entourer** ou mettre en **gras**)  
..... €

(\*) →: membres d'une autre association ferroviaire . Indiquer laquelle ou lesquelles ?

Pour les paiements par CB: <https://www.historail.com/espace-membre/>  
ou directement sur <https://www.apayer.fr/asshistoraillimduchemdefer>  
ou par Virement bancaire : Crédit Mutuel Limoges IBAN : FR76 1027 8365 0600 0102 6330171

→ **Feuille à compléter et signer. Puis nous la renvoyer.** ✉

- Par courrier postal ou courriel

**HistoRail® 18, rue de Beaufort 87400 Saint-Léonard-de-Noblat**

Courriel: [adherents@musee-historail.fr](mailto:adherents@musee-historail.fr)

Fait à ....., le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2024

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal pour les mineurs) :

Si envoyé par courriel, cette signature n'est pas nécessaire. Votre adresse courriel la remplacera  
Mais vous pouvez aussi apposer votre signature scannée sur ce bulletin .

*Merci pour votre soutien financier !*

1 **Reçu fiscal** : c'est un **avantage fiscal dont bénéficie le donateur**. Le crédit d'impôt peut ainsi atteindre **66 % de votre IRPP**. HistoRail est autorisé à délivrer des reçus fiscaux par l'Administration fiscale depuis le 10/10/2014. Les cotisations ne sont pas incluses. Tous les autres dons y compris les dépenses engagées par un adhérent et non demandées au remboursement. Un document ( cerfa) devra être signé par le donateur. HistoRail® vous l'adressera et ensuite votre reçu fiscal vous parviendra au printemps 2025.